Sujet : Demande de communication de la charte du Conseil municipal des enfants
De : Laurent GILLET <laurent.gillet@sjm53.fr>
Date : 23/09/2026 19:26
Pour : MairieAccueil <accueil@stjeansurmayenne.com>, anne.boulain@stjeansurmayenne.com, virginie.dufrou@stjeansurmayenne.com

Monsieur le Maire,
Madame l'Adjointe en charge du conseil municipal des enfants,
Madame l'Adjointe en charge de la citoyenneté,

La délibération n° 2026-54 du 17 septembre 2026, relative à la création du Conseil municipal des enfants, comporte en annexe une charte définissant son organisation et son fonctionnement.

Or, dans la version actuellement publiée, cette charte passe directement de l'article 2 à l'article 8. Les articles 3 à 7 ne figurent donc pas dans le document mis à la disposition du public.

Je souhaiterais obtenir une copie de la version exacte de la charte communiquée aux conseillers municipaux et présentée lors de la séance du 17 septembre 2026 ainsi que, si elle est différente, la version intégrale actuellement destinée à régir le fonctionnement du Conseil municipal des enfants.

Je vous remercie par avance pour votre réponse et pour la transmission de ce ou de ces documents.

Citoyennement,
Laurent Gillet

Laurent GILLET
54, rue de la Grande Coulée
53240 Saint-Jean-sur-Mayenne
France
https://www.sjm53.fr
https://laval-agglo.sjm53.fr
https://blog.sjm53.fr